



CFVU du 23 janvier 2024
Délibération 2024-01-01CFVU
Attribution de subventions au titre du FSDIE Initiatives

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.123-3, L. 712-2, L.712-4, L712-6-1, L.841-5 et D841-8 et D852-2 ; Vu la circulaire du 23 mars 2022 parue au BO n° 13 du 31 mars 2022 ;
Vu la délibération n°2019-01-01-Ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le Conseil d'Administration du règlement intérieur de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Vu le règlement de l'université Jean Moulin Lyon 3 relatif à l'attribution de subventions au titre du volet « initiatives » et d'aides au titre du volet « social » du FSDIE en date du 1^{er} janvier 2023 ;
Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 en date du 10 juillet 2018 donnant délégation de pouvoir au Président en matière d'attribution de subventions au titre du FSDIE ;
Vu les demandes présentées par les associations dans le cadre de la commission FSDIE initiatives les 16 et 18 janvier 2024 ;
Vu les propositions formulées par la commission FSDIE initiatives réunie les 16 et 18 janvier 2024,

Après avoir délibéré

Décide

Article 1^{er} : L'attribution des subventions aux associations selon les montants figurants en annexe.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération est adoptée par :
Nombre de membres présents et représentés : 28
Nombre de voix en faveur : 28
Nombre de voix contre : 0
Abstention : 0

Lyon, le 23 janvier 2024,

**La Vice-Présidente chargée de la formation,
de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle**

Nathalie KRIE

ANNEXE

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 16 ET 18 JANVIER 2024)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	ADPF	Colloque « Loi bioéthique et droits fondamentaux »	Du 24 janvier au 21 mars 2024	2 419,70 €	220,00 €	250 €	L'association doit veiller à la transversalité au sein de ses participants. Elle est invitée à contacter d'autres associations de Lyon 3 pour le relais de l'information, comme les Médiations Philosophiques par exemple. Pour la prochaine édition, il serait bon de prévoir des intervenants non juristes. La commission salue par ailleurs la diversité des financements.
2	ADSP	Projet éloquence	Du 24 janvier au 9 mars 2024	4 066,00 €	2 600,00 €	2 600 €	Pour la prochaine édition, la commission invite l'association à envisager l'organisation de la finale du concours à l'Université afin de profiter de son matériel et de ses équipements pour réduire les coûts.
3	ALyon-Nous	Colloque sur les différentes formes de violences faites aux femmes dans notre société	15 février 2024	3 559,00 €	1 752,00 €	1 800 €	La commission invite l'association à prendre contact avec Vanina JOBERT-MARTINI, Vice-présidente chargée de l'Égalité et la Lutte contre toutes les discriminations ; et avec Gaelle MARTI, enseignante-chercheuse à Lyon 3, pour leur présenter ce projet. La commission invite également l'association à privilégier les modes de transports doux plutôt que le taxi.
4	Edelya	Conférence sur la santé environnementale	12 février 2024	1 537,00 €	880,00 €	900 €	La commission s'interroge sur la nécessité de faire appel à un graphiste et à un photographe (rémunérés) pour ce type d'événement. De même, les frais liés au babysitting pour une intervenante sont surprenants, mais ne posent pas de problème étant donné qu'ils sont pris en charge par l'association partenaire.
5	Improse-toi	Ateliers S2 – Imp(r)ose-toi !	Du 24 janvier au 30 avril 2024	5 046,00 €	1 359,00 €	1 360 €	La commission demande à l'association de ne pas millésimer les nouveaux T-shirts afin de pouvoir les réutiliser les années suivantes et éviter ainsi d'en commander systématiquement.
6	Improse-toi	Improse ton Challenge #5	3 février 2024	2 808,00 €	769,00 €	700 €	La commission invite l'association à réfléchir à d'autres types de goodies que des tote-bags et des ecocups au profit de produits plus écoresponsables et plus originaux afin de favoriser leur réemploi.
7	Jeux Moulin	1er Tournoi Mémoire 44 – Lyon III	24 février 2024	417,00 €	207,00 €	250 €	La commission demande à l'association de veiller à réserver les places prioritairement aux étudiants de Lyon 3. Elle lui conseille également de communiquer de façon pédagogique sur le type de jeu dont il s'agit (wargame, etc.) pour inclure également les novices. La commission invite également l'association à améliorer la qualité du repas.
8	Lyon 3 Orchestra	Concert Handicap International	27 mars 2024	12 435,00 €	10 185,00 €	10 200 €	La commission invite l'association à demander un soutien auprès de la Ville de Lyon qui est sensible à la cause défendue par Handicap International. Par ailleurs, les recettes de billetterie et les dépenses liées au don à Handicap International sont à intégrer dans le budget prévisionnel.

9	Lezartgaco	ARTLEZIA #12	Du 11 au 15 mars 2024	11 088,00 €	1 900,00 €	2 000 €	Pour la prochaine édition, la commission invite l'association à demander une subvention auprès de la Métropole de Lyon via l'APIE, dès l'automne. La commission salue par ailleurs la démarche écoresponsable de l'association notamment en proposant des goodies issus des éditions précédentes.
10	AS Lyon 3	Stage à BAVELLA, Corse	Début juin 2024	9 760,00 €	4 655,00 €	3 000 €	La commission juge inutiles les dépenses liées à l'achat de sweats et onéreuses les dépenses liées à la restauration. La commission regrette également le choix de la destination, de beaux terrains d'escalade naturels étant présents dans la région.
11	Parlement des Etudiants	Projet « institutionS », voyage à Paris	5 et 6 mars 2024	4 506,00 €	3 006,00 €	3 000 €	La commission demande à l'association de veiller à assurer la transversalité au sein de ses participants, elle y sera particulièrement attentive lors du bilan. Pour cela, la commission demande à l'association de pondérer le tirage au sort des pré-inscrits vis-à-vis des composantes. De plus, étant donné que le FSDIE de Lyon 3 est la seule recette hormis la participation des étudiants, la commission demande à l'association de réserver l'événement aux étudiants de Lyon 3.
12	Master 2 SID	Colloque annuel « Les milieux : cadre théorique et pratique pour repenser la puissance »	8 et 9 février 2024	6 900,00 €	1 500,00 €	1 500 €	La commission salue la diversification des financements pour ce projet.
13	Polymnie	Ateliers d'éloquence	Du 24 janvier au 21 mars 2024	214,00 €	102,00 €	200 €	La commission souhaite accompagner davantage ce projet afin de compenser la subvention du Crous qui n'a pas été obtenue.
14	Polymnie	Concours Polymnie	Du 24 janvier au 22 mars 2024	324,00 €	150,00 €	150 €	La commission demande à l'association de transformer le chèque remis au lauréat en carte cadeau et à prendre en charge directement les frais de transport pour sa participation au concours national. Compte-tenu du partenariat privé en cours de négociation par l'association, la commission invite l'association à prévoir un temps de réception avec le jury, voire avec les participants, pour la finale du concours.
15	That's iaelyon	Lyon International Fair - 23ème édition	11 mars 2024	2 533,00 €	1 248,00 €	1 250 €	La commission invite l'association à encourager les participants à acheter des produits bio pour la préparation de leurs plats.
16	That's iaelyon	Course solidaire pour le droit des femmes	8 mars 2024	1 374,00 €	174,00 €	200 €	La commission demande à l'association de se mettre en contact avec le Service Hygiène et Sécurité de Lyon 3 en amont afin d'avoir l'autorisation d'organiser le départ de la course à la Manufacture des Tabacs. Par ailleurs, la commission demande à l'association de procéder le plus tôt possible à toutes les demandes d'autorisations nécessaires auprès de la Ville de Lyon dans le cadre de l'organisation d'un tel événement sportif dans l'espace public.
17	OGSE	Art'Scène	13 mars 2024	885,00 €	260,00 €	260 €	La commission demande à l'association de veiller à la transversalité au sein des participants.
18	OGSE	Bal masqué	4 avril 2024	1 671,25 €	520,63 €	- €	La commission ne souhaite pas subventionner cet événement qu'elle juge être une soirée étudiante peu transversale au lieu d'un véritable projet associatif.
19	OGSE	Journée Efficacité+	27 mars 2024	3 500,00 €	800,00 €	800 €	Comme chaque année, la commission demande à l'association de veiller à la transversalité au sein des participants. Pour cela, elle demande à l'association de réserver un quota de places suffisamment important aux étudiants de Lyon 3 qui ne sont pas inscrits à l'iaelyon. La commission alerte l'association sur le fait que si la transversalité n'est pas justifiée cette année, elle n'accompagnera plus les prochaines éditions de l'événement (le problème étant récurrent).
20	OGSE	iae Explorer	16 mai 2024	2 125,00 €	700,00 €	- €	La commission ne souhaite pas subventionner cet événement, les pré-

							inscrits étant soit des étudiants de l'iaelyon, soit des extérieurs, soit des alumni ; le projet n'est donc pas transversal. La date et la nature du projet (peu développé) ne permettent pas non plus d'assurer la lutte contre l'isolement des étudiants, telle que présentée oralement par l'association.
21	OGSE	Maraudes	7 et 28 mars 2024	588,60 €	176,58 €	250 €	La commission salue cette initiative.
TOTAL				77 756,55 €	33 164,21 €	30 670 €	